

le mag

VILLE DE LA TRONCHE

n° 27 | bimestriel | février 2021



© Utopikphoto

DOSSIER

TRIER SES DÉCHETS ? IL SUFFIT DE LE FAIRE.





74 Grande Rue, 38700 La Tronche.
Tél. : 04 76 63 77 00 Fax : 04 76 51 32 68.
contact@ville-latronche.fr
www.ville-latronche.fr

Horaires

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Fermeture à 15h45 le vendredi.

SERVICE ÉTAT CIVIL

Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h-12h et 13h-15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05.

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 42

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée à la
communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux et
lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture, la vie
associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 - sports : 04 76 63 33 42

Marine Legendre, déléguée à la nature en ville,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
Permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21



édito **3**



4 - 5

actualités

Service civique, mare
pédagogique, colis de
Noël, minibox Métrovélo,
consignes à vélo, chiffres
état-civil

© Utopikphoto



© Utopikphoto

actu en images

Illuminations de Noël,
conteneurs enterrés, station
Métrovélo, collecte sapins

6 - 7



8

expression politique

délibérations

9



10 - 13

dossier : Trier ses déchets

vie locale

Inscriptions scolaires, parc des
Cèdres, prime air bois,
Malika Bazega

14 - 17



© Jacques-Marie Francillon

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédactrice en chef : Karine Conticchio
Maquette/réalisation : Pauline Amor
Ont collaboré à ce numéro :
Caroline Meurs
Corrections : Carol Duheyon
Photos : Ville de La Tronche, François Henry
Utopikphoto
Impression : Imprimerie Eaux-Claires
Hôtel de ville, 74, Grande Rue 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires sur
du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement les
informations municipales, contactez le service
communication. Prochaines parutions :
le 1^{er} mars l'Actu) et le 1^{er} avril 2021
(le Mag).



Moins de pages

Moins de pages s'écrivent dans la vie communale, moins d'événements, moins de rencontres, moins de fêtes et de cérémonies. Et moins de pages dans ce magazine municipal de février 2021, car moins d'histoires à raconter et de témoignages à rendre. Pourtant nos vies ne sont pas moindres. Ce sont les rencontres qui manquent, le spectacle vivant, les émotions partagées dans les gymnases et les stades. Moins de pages, mais en moins d'un an les vaccins contre la Covid-19 sont déjà disponibles : quelle performance de l'effort collectif mondial ! Et c'est l'Europe qui répartit les doses équitablement en proportion des habitants. Il y a 40 000 personnes de plus de 75 ans dans la métropole, qui seront vaccinées en priorité. Mais pas toutes en un jour, évidemment, c'est bien compréhensible. Il y a quatre centres de vaccinations dans la métropole, dont un au CHU à La Tronche. Des vaccinations sont également organisées dans les Ehpad. Avant que toutes et tous puissent être vaccinés,

l'effort collectif de protection contre le virus doit se poursuivre : limiter les rassemblements, porter le masque, se laver les mains. Notre pays et nos anciens ont vécu bien d'autres épreuves difficiles et les ont surmontées. Ne perdons pas courage, faisons confiance, faisons face chacune et chacun à sa place, montrons-nous solidaires et tournons-nous vers l'avenir, en promettant à nos enfants des jours plus heureux.



© Utopikphoto

Bertrand Spindler,
maire,
conseiller métropolitain

INFO AGENDA

La grande majorité des événements étant annulés pour cause de mesures sanitaires, le Mag de février ne comporte pas d'agenda. Nous vous invitons à suivre le site internet de la Ville ou à contacter directement les organisateurs habituels d'activités.

Merci pour votre compréhension.

i Le Verbe être
04 76 03 27 74

La Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97

Le club Brise des Neiges
07 82 93 79 54



ACTUALITÉS

Tous les enfants



© Utopikphoto

Bien vivre le temps de l'école lorsque l'on est un enfant porteur de handicap est une nécessité. S'il existe des accompagnements prévus par l'éducation nationale pour les heures de classe et les apprentissages, quid des temps périscolaires où agitation, bruit et vie collective peuvent amplifier le stress et les difficultés d'intégration ? La Ville s'est saisie de cette question en profitant d'un dispositif porté par le pôle ressource handicap enfance jeunesse de l'Isère (PRHEJI). Ainsi, le recrutement d'une personne dans le cadre d'un service civique est en cours. Elle aura pour mission d'intervenir auprès des enfants, des équipes périscolaires des deux groupes scolaires, mais aussi au centre de loisirs. L'objectif étant que la prise en compte des besoins spécifiques de ces enfants soit le plus possible intégrée au fonctionnement et à l'organisation.

i 04 76 63 33 42, éducation, jeunesse et sports

Vélos en sécurité

Deux nouvelles minibox permettant de garer son vélo sans risque de vol ou de détérioration ont été implantées sur le parking du quai Charpenay par la Métro. Ces deux consignes de cinq places chacune, petites et faciles d'installation, complètent le parc communal de stationnement de vélos déjà équipé d'une consigne collective et de quatre métrobox.

Vous souhaitez bénéficier d'une place ? Connectez-vous sur le site metrovelo.fr rubrique Les consignes et consultez les emplacements disponibles sur le territoire métropolitain. Le coût de location d'une place est de 49€/an. Complètes ou trop loin ? Mettez-vous sur liste d'attente ou faites la demande d'une minibox qui est installée quand le quota nécessaire est atteint, en fonction des emplacements possibles et du contexte. Vous êtes ensuite informés de sa disponibilité.

Nouveau

Point information Métrovélo tous les mardis de 9h30 à 13h30 place du Dr Finally.



Métrovélo box
10 places

- 1- 3 quai des Allobroges, Grenoble (avant panneau La Tronche)
- 2- Carrefour des hôpitaux
- 3- Station-service Total, avenue de Verdun
- 4- Cimetière Grand Sablon, 21 avenue du Grand Sablon

Consigne collective
35 places

- 5- Parking relais Grand Sablon, 4 avenue de l'Obiou

Minibox
5 places

- 6- Parking quai Charpenay

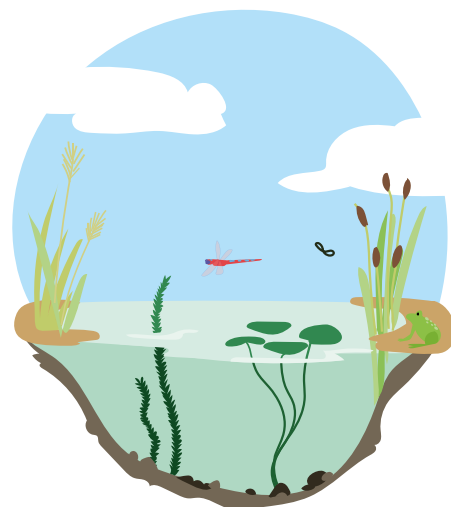
i 04 76 63 77 21, pôle technique



Une mare de biodiversité

Avec le concours de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) via le contrat vert bleu de Grenoble-Alpes Métropole, une mare pédagogique d'environ 30m² va être réalisée entre l'espace Doyen Gosse et le bas des tennis de la Villa des Alpes. Ce projet donnera naissance à une nouvelle biodiversité, car la raréfaction de ces points d'eau sur le territoire pose des problèmes aux espèces migratoires. Sans compter qu'un certain nombre d'espèces de la faune et de la flore ont besoin de ces habitats pour vivre : grenouilles, libellules, araignées d'eau... La mare émergera courant février et vivra par elle-même, sans aide ou apport extérieur. Et puisqu'elle est pédagogique, la LPO et la commune y organiseront des visites et animations.

i 04 76 63 77 21, pôle technique



Être au plus près

C'est ce que les équipes du centre communal d'action sociale ont veillé à faire avec les personnes les plus âgées de la commune pendant cette période de fêtes très particulière. 450 personnes isolées ou en couple se sont vus remettre, à leur demande, leur colis de Noël. Dans ce contexte de pandémie, l'attention s'est portée sur la livraison à domicile. Soixante-quinze bénéficiaires ont ainsi reçus la visite d'élus, de bénévoles ou d'agents du CCAS, contre trente habituellement. Bien sûr, chacun a veillé au respect des gestes barrières. Une opération d'appels téléphoniques pour rompre l'isolement et veiller aux plus fragiles a également été entreprise auprès de plus de quatre-vingts personnes. Huit à douze habitants âgés ont aussi bénéficié, chaque mardi entre novembre et décembre, de l'événement *Téléphone-moi un conte* organisé par le service culturel. Vous souhaitez vous inscrire sur le fichier du CCAS pour bénéficier des colis et de la veille aux plus fragiles ? N'hésitez pas à vous faire connaître !

i 04 76 63 77 06, CCAS

Ça se passe ici

La Ville de La Tronche, via son service état civil, a été au plus près de la réalité de la pandémie tout au long de l'année dernière compte tenu de la présence du CHU sur le territoire communal. Le nombre de décès enregistrés en 2020 est 10 % supérieur à celui de 2019, et c'est surtout à la fin du second semestre que le décalage s'est accentué, témoignant de l'impact du virus sur la population à cette période, alors qu'il était inexistant au printemps. Ainsi, pour le seul mois de novembre, le service a acté 287 décès contre 168 en 2019. Il est à noter que nos Ehpad – Ma Maison et Saint-Germain - où l'on déplore tout de même 15 décès supplémentaires par rapport à 2019, ont été plutôt épargnés contrairement à d'autres communes. Du côté des naissances, le pôle couple enfant a donné vie à 2 479 bébés, soit 247 de moins qu'en 2019.

i 04 76 63 77 00, état civil

BON À SAVOIR

Au 1^{er} janvier 2021, 6 728 âmes résident officiellement dans la commune selon les chiffres de l'Insee, soit neuf habitants de moins que les derniers chiffres pris en considération en 2019.

C'EST UNE FILLE !



La première née 2021 au pôle couple-enfant du CHU Grenoble-Alpes se prénomme Inaya, est domiciliée à Grenoble et a poussé son premier cri à 00h05 vendredi 1^{er} janvier. Bienvenue à elle et félicitations aux parents.



6

© Utopikphoto

le mag n° 27 février 2021

Faites une pause

L'axe Chronovélo s'est doté d'une aire de service, nommée Antoine Biboud, à la sortie du passage Ricou où il est possible de gonfler les pneus, de consulter une carte des pistes cyclables ou tout simplement, de faire une pause bienvenue. Elle sera prochainement inaugurée.

Beaux sapins

Merci à tous ceux qui ont fait la démarche d'apporter leurs sapins dans les quatre points de collecte prévus à cet effet tout le mois de janvier. Les arbres seront recyclés en broyat ou en compost.



© Utopikphoto



Présence discrète

Une nouvelle série de conteneurs enterrés est à la disposition de tous aux abords du parc de la Poste depuis la fin de l'année 2020. C'est le quatrième point de collecte de ce genre à être posé entre le quartier de la Petite Tronche et de la Grande Tronche.

Lumières

Les trois pôles commerciaux de la commune ont pris des couleurs au mois de décembre, une manière de raviver l'esprit de la fête malgré un climat sanitaire difficile. Des habitants de la commune ont aussi donné de leur temps pour décorer des vitrines de magasins inoccupés. Merci à eux.



Vitrines de magasins inoccupés décorées par les habitants.

La Tronche et plus

La Tronche, avec ses 6728 habitants, compte bon nombre d'équipements d'intérêt métropolitain, c'est bien connu. Après les transferts de compétences vers la métropole en 2015, il est encore plus important que les représentants de La Tronche soient présents dans les instances qui pilotent tous ces équipements. Commissions, groupes de travail, bureau exécutif et vice-présidence de Grenoble-Alpes Métropole ; comité syndical et bureau du SMMAG (Syndicat des mobilités) ; conseil de surveillance du CHU ; comité d'orientations stratégiques de Biopolis, vice-présidence des PFI. Et les projets d'intérêt supra-communal en cours sur notre territoire sont encore nombreux : Plan de protection contre les risques naturels et Plan de protection contre les risques d'inondation, pilotés par la Préfecture ; carrefour des hôpitaux ; piste cyclable à compléter entre le campus et le quai Charpenay ; réfection du quai Charpenay ; aménagement du site du Cadran solaire ; reconstruction du centre de tri et de l'usine d'incinération sur le site d'Athanor. À moyen terme, ce sera le campus des technologies de la santé sur les sites actuellement inondables de la boucle des Sablons ; la rénovation des bâtiments du CHU et les aménagements qui y sont liés ; la ligne de bus à haut niveau de service sur l'avenue de Verdun ; l'accès à la forêt des Sablons...

Être présents, porter une parole tronchoise, peser sur les décisions, mais aussi informer les habitantes et les habitants, c'est notre rôle.

Les élus de la majorité **La Tronche pour vous & avec vous.**

Bonne année à tous les Tronchois !

Un rêve de Liberté de penser et de se déplacer,
Un rêve de Solidarité entre tous quelques soient nos Différences,
Un rêve de Santé accessible à tous et pour tous,
Un rêve de Sécurité personnelle et professionnelle,
Un rêve de Sérénité pour apaiser nos craintes,

Un rêve de travailler ensemble dans le respect de l'Autre,
Un rêve de respecter nos Différences,

Un rêve de voir fructifier nos Efforts,
Un rêve de se jouer de nos Peurs,
Un rêve de soutenir nos Jeunes et nos Aînés,
Un rêve d'accompagner le Changement,
Un rêve de réparer la Planète,
Un rêve d'apporter de la Lumière et de la Chaleur dans nos Cœurs.

« Ne cherchons pas à satisfaire notre soif de liberté en buvant dans la tasse de l'amertume et de la haine. »

Martin Luther King

Edouard Ytournel, Isabelle Broise, Jean-François Redon, Michèle Giroit, **Un Nouveau Visage Pour La Tronche.**





CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Lors du conseil municipal du 7 décembre, 13 délibérations ont été votées. Le procès-verbal des débats et le résultat des votes sont disponibles sur le site de la Ville

Délibération n° 12

Secteur scolaire unique

La répartition du nombre d'enfants par classe est inégale entre les deux groupes scolaires de la commune et certaines classes sont en limite de fermeture depuis plusieurs années. Pour permettre une répartition harmonieuse entre les deux groupes scolaires, la sectorisation scolaire qui découpe la commune en deux zones va être abandonnée. La nouvelle répartition prendra en compte la proximité du domicile et aura pour objectif une meilleure qualité d'accueil pour les enfants afin que chaque école soit en adéquation avec ses capacités réelles.

Vote à l'unanimité

Délibération n° 8

Prime air bois

Le conseil municipal a adopté le renouvellement de l'aide financière communale dans le cadre du dispositif de la Métro Prime air bois. L'enveloppe de 10 000 € s'ajoutera à l'aide de la Métro pour permettre aux habitants de remplacer leurs systèmes de chauffage au bois polluants. Les dossiers validés par l'Alec et la Métro avant le 31 décembre 2021 bénéficieront d'une aide de 800 à 1 200 € en fonction des revenus.

Vote à l'unanimité



Les oublis de la municipalité

Jamais nous n'aurons connu, dans l'histoire récente, la période que nous vivons. Pourtant, les derniers mois ont montré notre capacité à nous adapter aux nouvelles contraintes et faire preuve de solidarité envers les plus éprouvés. Des raisons de croire en un avenir meilleur par cette forme de résilience et qui sera encore le grand enjeu des mois à venir.

Notre groupe « Unis pour la Tronche » reste vigilant sur l'action menée par l'équipe municipale actuelle et veille sur la qualité de vie quotidienne. La nouvelle équipe a bâti son programme sur la transition écologique. À La Tronche, il n'y a pas d'adjoints aux finances et au personnel. Les priorités sont toutes autres. Nous ne pouvons que déplorer le manque d'ambition de ce programme : création d'une mare écologique (gare aux moustiques !) et de passages aériens pour les écureuils, dans une certaine improvisation. On ne parle plus du projet du CRESSA porté par le maire sous son précédent mandat avec la bétonisation dramatique d'un quartier de la commune. De même la situation du commerce à La Tronche est très préoccupante. Nous ne pouvons que regretter que nos élus de la métropole, dont ceux de La Tronche, occupés à leur crise interne, aient complètement oublié de délibérer sur l'exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE) à payer avant le 15 décembre dernier. Toutes les communautés de communes (Grésivaudan, Voiron) l'ont fait, sauf la Métro. Nos commerçants apprécieront !

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel, Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche**.
unispourlatronche@gmail.com





Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit.

Citation anonyme



dossier

**Trier ses déchets ?
Il suffit de le faire.**



« *Faire l'effort de trier ? À quoi bon !* » pensent encore certains, indifférents à la cause ou persuadés que ce geste individuel n'est qu'une piètre goutte d'eau dans l'océan des enjeux environnementaux. D'autres, à l'inverse, sont conscients que c'est la somme des gouttes d'eau qui finit par éteindre l'incendie. Les outils mis à notre disposition ne cessant de s'améliorer, peut-être est-il simplement temps de considérer que trier ses déchets n'est pas une option.

Les habitudes ont la dent dure et les Gaulois sont quelque peu têtus ! Pourtant, certains ont tendu l'oreille et ouvert les yeux sur l'impact qu'ont nos détritrus sur l'eau, l'air, la terre, et par conséquent sur tout ce qui est vivant. Les politiques publiques n'ont cessé d'évoluer ces dernières années pour améliorer la prise en charge, le traitement et la valorisation de ces déchets. En tout cas, sur notre territoire métropolitain, ces questions sont prises très au sérieux. « *Et c'est un mouvement que nous accompagnons à notre mesure, ici à La Tronche, même si la compétence est du ressort de Grenoble-Alpes Métropole. De nombreuses actions ont été et sont menées dans notre commune pour que les gestes changent, pour que l'état d'esprit évolue* », assure Bernard Dupré, adjoint délégué aux travaux.

Une Ville engagée

Négocier la mise en place d'une déchetterie sur le territoire communal lors de l'implantation du site Athanor sous sa forme actuelle en 1992 tout en soutenant l'installation de chaudières dédiées au chauffage urbain qui alimentent l'hôpital ou le quartier Doyen Gosse ; lutter activement contre les dépôts sauvages en verbalisant sans états d'âme les contrevenants ; proposer un service gratuit de ramassage mensuel des encombrants. Mais aussi, inciter au compostage grâce aux sept sites collectifs existants ; opter pour l'implantation de conteneurs enterrés qui facilitent le tri et limitent la dispersion des déchets en cas de vent. Et, parce que les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge, initier au compostage et au tri dans l'enceinte des écoles et du centre de loisirs. Oui, la volonté d'encourager les bons gestes est forte à La Tronche. Bien sûr, la Ville s'appuie sur tous les dispositifs proposés par la Métro pour y parvenir.

Pourquoi trier et le faire bien ?

Parce que tout ce qui n'est pas trié est incinéré. Bien que les fumées soient extrêmement surveillées, elles ne sont pas sans conséquence. Et parce que nombre de matériaux se recyclent, économisant énergie et ressources naturelles. Le verre peut l'être quasiment à l'infini. Les emballages métalliques,

Certains ont tendu l'oreille et ouvert les yeux sur l'impact qu'ont nos détritrus sur l'eau, l'air, la terre.

dont l'acier et l'aluminium sont issus d'exploitations minières lointaines, peuvent être refondus. Les plastiques, dont il n'est plus utile de souligner les dégâts qu'ils causent dans la nature, doivent impérativement être récupérés et valorisés. Trier est donc un geste simple, civique et vertueux, mais encore faut-il le faire convenablement. Les poubelles vertes dédiées au tri accueillent uniquement papiers, cartons, emballages plastiques et métalliques de petite taille. Tout objet et autres déchets spécifiques et/ou toxiques doivent être emmenés en déchèterie. Le verre dispose de bennes spéciales. Les textiles font l'objet d'une collecte à part.

Les erreurs de tri sont encore considérables et impactent l'ensemble de la chaîne. En 2019, sur les 30 000 tonnes de déchets collectées via les poubelles vertes à Athanor, 43% ont

fait l'objet d'un refus de tri car entachés de sacs d'ordures ménagères, de verre, mais aussi d'encombrants en tout genre : textiles, matelas, poussettes, bassines en plastique...

Gros plan sur Athanor

Équipements en fin de vie, baisse attendue du tonnage de déchets à incinérer et augmentation du volume à recycler : le site Athanor, situé en recul de l'avenue de Verdun, va faire l'objet d'importants travaux de modernisation dans les cinq ans à venir. « *Nous sommes en train d'instruire le permis de construire sachant que c'est le centre de tri qui sera le premier concerné*, explique Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme. *Le nouvel équipement sera mis en service en 2023. En 2025, c'est la nouvelle usine d'incinération et de valorisation énergétique, comprenant les chaudières du réseau de chauffage urbain, qui devrait être fonctionnelle. Ce projet d'envergure fait l'objet de beaucoup d'attentes environnementales et pédagogiques.* »

Constructions des nouveaux équipements et destruction des anciens se succéderont sans interruption du service. Le projet du nouveau centre de tri sera présenté dans les détails aux Tronchois ce printemps.

EN SAVOIR PLUS :

Projet Athanor : rendez-vous sur le site grenoblealpesmetropole.fr
Rubrique grands projets/déchets

Services Ville : composteurs collectifs, collecte encombrants :
04 76 63 77 21, pôle technique



EN CHIFFRES



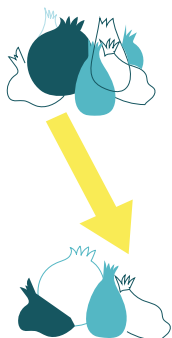
172 M € HT

Coût estimé par la Métro pour les travaux de modernisation du site Athanor, auquel s'ajoutera le coût de la démolition des équipements actuels. **51 M€** concernent le centre de tri.



494 kg

de déchets produits par habitants en 2019 dans les **49** communes de l'agglomération, soit **8 kg** de déchets générés par seconde sur le territoire métropolitain.

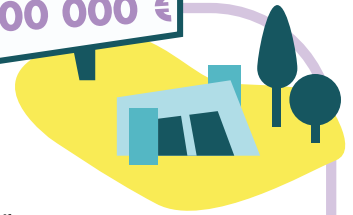


535 kg étaient produits par habitant en 2015. L'objectif de

414 kg par habitant est inscrit pour 2030 au Schéma directeur déchets.

Montant de la taxe foncière perçue annuellement par la commune de La Tronche, au titre du terrain du site Athanor, à laquelle s'ajoute une taxe déchets calculée au volume, soit **185 504 €** en 2019.

900 000 €



30 000



tonnes de déchets ont été livrées au centre de tri d'Athanor en 2019, dont

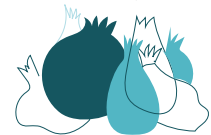


29% de papiers,

19% de cartons,

7% d'emballages plastiques

2% d'emballages métalliques (acier, alu).



43%

de ces 30 000 tonnes ont fait l'objet d'un refus de tri à cause de déchets impropres posés dans les bacs verts.



7 composteurs collectifs gérés par des habitants volontaires existent sur la commune.

4 conteneurs enterrés ont été mis en place de la Petite Tronche à la Grande Tronche ces dernières années.





© Utopikphoto

En route vers la rentrée

À ceux qui auraient raté la première session d'inscriptions qui s'achève ce 5 février pour la rentrée 2021-2022, sachez qu'une seconde est prévue du 16 au 26 février. Sont concernées les entrées en petite section, au CP et les nouveaux arrivants. Merci de prendre rendez-vous auprès du service scolaire par téléphone ou par email. N'hésitez pas à demander la liste des pièces à fournir ou retrouvez-la sur le site internet de la Ville.

Pour rappel, la commune a opté pour une sectorisation scolaire unique qui sera valable dès septembre 2021. L'objectif est d'assurer une meilleure répartition des élèves dans les deux groupes scolaires pour limiter les classes surchargées ou en risque de fermeture et, surtout, de veiller au bien-être des enfants.

À noter !

Vous souhaitez opter pour une instruction à domicile pour vos enfants âgés de 3 à 16 ans ? N'oubliez pas que vous avez l'obligation d'en informer par écrit le maire qui est responsable du recensement et du contrôle administratif de ces situations particulières. Vous pouvez adresser vos mails ou courriers au service scolaire.

i 04 76 63 33 42,
éducation jeunesse et sports
Courriel : scolaire@ville-latronche.fr
www.ville-latronche.fr



Malika Bazega Sur son chemin de vie

Une jolie cinquantaine, le sourire dans les yeux et des rêves qui la portent divinement depuis le plus jeune âge : Malika Bazega, chanteuse et comédienne habite La Tronche et devrait, si les restrictions sanitaires s'allègent enfin, arpenter la scène de la Faïencerie le 7 mars prochain. Avec son spectacle *La Complainte de la ménagère*, elle livre, cœur ouvert, une belle partie de son parcours de vie, et quel parcours ! Celui de cette petite fille, amoureuse des mots, qui rêvait d'être artiste mais qu'un double drame familial a mis par terre en pleine adolescence. Tout aurait pu s'arrêter là, sauf que signe après signe, opportunité après opportunité, ce chemin vers la scène s'est dessiné comme une évidence jusqu'à devenir une réalité. Chaque expérience a nourri son personnage, chaque rencontre l'a portée un peu plus vers son destin. Car si Malika a passé un CAP de couturière, si elle a été femme de ménage, c'est que toutes ces pièces faisaient partie d'un même puzzle dont elle voit l'ensemble aujourd'hui. C'était écrit ? Assurément.

La Ville vous invite à découvrir Malika Bazega et son spectacle *La Complainte de la ménagère*

Dimanche 7 mars à 16 h. À la Faïencerie. Entrée libre.

i 04 76 63 77 49, service culture



Oh la belle prime !

La commune a de nouveau budgété une aide complémentaire à celle de la Métro pour le renouvellement d'un ancien feu à bois pour un poêle ou une chaudière flamme verte 7 étoiles. L'achat est subventionné à hauteur de 1600€ à 2000*€ par la Métro et de 800 € à 1200*€ par la commune (*sous condition de revenus). Pour en bénéficier, il est obligatoire de passer par un professionnel agréé. Une fois le devis réalisé, remplissez le dossier de demande de prime auprès de l'Agence locale de l'énergie et du climat. L'instruction se fait sous un mois. Les primes seront versées dès les travaux effectués et les pièces complémentaires ajoutées au dossier. L'Alec vous aiguillera aussi sur l'éco-prêt à taux zéro et le crédit d'impôt.

i 04 76 00 19 09, Alec



Pour les chauffages au fioul aussi

La Métro avec le soutien de l'Alec propose des aides pour remplacer votre chaudière fioul si vous passez par un changement tout gaz ou gaz et solaire.



Il est tout vert

Les habitants du secteur l'attendaient avec impatience : depuis début janvier, le parc des Cèdres et ses nouveaux jeux sont accessibles. Alors, plutôt araignée ou balançoire ?

Mais attention, même si l'herbe a poussé, la terre en dessous est encore molle et le temps qu'elle se tasse, certaines zones signalées ne peuvent être piétinées.

i 04 76 63 77 21, pôle technique



travaux en cours

Carrefour des hôpitaux

Réaménagement
Circulation perturbée
Jusqu'à septembre

Cadran solaire

Désamiantage puis déconstruction
des bâtiments

c'est fait !

Chemin de Chantemerle

Nettoyage des filets pare-pierres

15

Le mag n° 27 février 2021

État civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 14 novembre,
Léonie Marques Da Silva
Le 27 novembre, **Théo Chirico**
Le 28 novembre, **Abel Così**
Le 11 décembre, **Malo Vallier**

Décès

Le 18 novembre, **Louis Francillard**
Le 30 novembre, **Gilberte Berryer**
Le 4 décembre, **Robert Clausse**
Le 27 décembre, **Madeleine Le Bot**
Le 7 janvier, **Guillaume Machot**



la faïencerie

74 Grande Rue • La Tronche • 04 76 63 77 49 • www.la-faïencerie.fr

20
saison
21

DU THÉÂTRE POUR S'OUVRIER AU MONDE ET AUX AUTRES



Judi 4 mars
à 20h30

TOUTES LES CHOSÉS GÉNIALES

Une pièce intimiste



Vendredi 12 mars
à 20h30

CYRANO(S)

Un indémodable



Vendredi 2 avril
à 20h30

MORE AURA

Du théâtre-clown
coup de poing /cœur

DE LA MUSIQUE VOYAGEUSE POUR DES SOIRÉES DÉCOUVERTES



Vendredi 19 mars
à 20h30

PICKY BANSHEES

Folk



Vendredi 30 avril
à 20h30

GARDEN PARTIE

Chanson



Vendredi 12 mai
à 20h30

MALINGA

Jazz métissé

Sous réserve des
conditions sanitaires

f

C'EST LE PRINTEMPS, ON SORT !